



CCLB service Planification

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUEST

PIECE 5 : ANNEXES

- 5.A Servitudes d'utilité publique
- 5.B Annexes sanitaires
- 5.C Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- 5.D Droit de préemption Urbain
- 5.E Taxe d'aménagement
- 5.F Zones de protection archéologique
- 5.G Arrêté : Obligation légale de débroussaillage
- 5.H : Plan : Obligation légale de débroussaillage
- 5.I : ONF
- 5.J : Périmètre bâtiment d'élevage
- 5.K : Risques et nuisances
- 5.L : Note gestion des déchets

**Approuvé par délibération du Conseil
communautaire en date du 5 février 2026**

